



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL — DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
PAR VERTUS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURANT
(D. S. LUTZ)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$2.00
" (Etats-Unis)..... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annonces : 1^{re} c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1^{re} c.
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LE PATRONAGE POLITIQUE

Un changement de gouvernement apporte généralement des modifications considérables à l'administration du pays, non seulement en ce qui concerne les principes à la base de tel ou tel parti, mais aussi dans le personnel administratif. Un gouvernement, des ministres nouveaux sentent le besoin de s'entourer d'un certain nombre d'amis, de gens qui sont sympathiques à leurs projets, qui s'empresseront de mettre leurs moindres désirs en pratique.

Par le passé, un gouvernement arrivait au pouvoir et il avait la liberté de faire congédier tous les amis de l'ancien régime qui avaient pris une part active aux luttes politiques et qui avaient posé des actes de partisanerie politique dans toute l'acceptation du terme.

Non seulement le gouvernement avait le pouvoir de destituer, mais il avait aussi celui, plus grand encore, d'accorder telle ou telle position, de sorte que le gouvernement du jour ne mettait pas de temps à s'entourer d'un personnel ami, empressé.

Au cours de la guerre, les unionistes qui prétendirent faire disparaître l'esprit de parti, qui posèrent aux purs, qui firent semblant de faire des changements importants aux conditions politiques, "abolirent le patronage". Ils firent une publicité considérable proclamant qu'ils avaient aboli le patronage, qu'il était inutile de se munir d'une lettre de recommandation de tel ou tel homme politique puissant qui pouvait aider à obtenir une position.

En retour, ils soumettaient tout le service à la commission centrale à Ottawa, depuis les savants, les experts, les chefs de bureau, jusqu'aux modestes ouvriers payés à la journée et à la femme de peine. Tout le monde fut soumis à des examens, dans certains cas des examens écrits ; dans d'autres des examens oraux et dans plusieurs cas encore, ce fut tout simplement un examen à l'oeil. Dans ces derniers cas, lorsque l'on voulait favoriser un ami, on le faisait rendre au bureau de certain examinateur et il lui suffisait de savoir si l'individu remplissait ou semblait remplir les conditions requises.

Les experts étrangers ne sont pas "étrangers" à cette dernière manière de tenir des examens de compétence.

Pour compléter toute cette réorganisation du service civil, on tint des examens publics dans plusieurs villes et on ouvrit des listes d'éligibles, c'est-à-dire que s'il existait une vacance et que des centaines de personnes s'étaient présentées pour l'obtenir, la première obtenait la position, mais si vingt-cinq autres s'étaient qualifiées, elles passaient sur la liste des éligibles en attendant de nouvelles vacances. Or, il y eut plusieurs examens de tenus, au cours desquels des centaines de personnes se sentaient qualifiées, de sorte qu'elles obtinrent les emplois vacants, alors que les amis du gouvernement actuel n'ont pas de chance d'obtenir ce qu'ils demandent.

Voilà dans quel état le gouvernement Mackenzie King a trouvé le service civil.

Le gouvernement s'est conservé le pouvoir de destituer un employé, s'il manque à ses devoirs ou s'il est inapte à ses fonctions. Il peut être congédié, mis à sa retraite, ou relevé de ses fonctions pendant un temps indéfini.

C'est la Commission du Service Civil qui accorde seule les positions, les promotions et fait les modifications à la classification existante.

Le fait qu'il y a peu de positions à donner, c'est que sous le régime conservateur, il y eut un trop grand nombre de nominations de faites et il faut à tout prix diminuer le coût de l'administration. Les employés âgés disparaissent naturellement ; d'autres obtiennent des promotions, mais pour le moment, il est impossible de changer quoi que ce soit au régime actuel, par suite des conditions politiques existantes.

Bien des amis de la nouvelle administration ne paraissent pas comprendre cette situation. Ils s'imaginent que l'on est encore sous le régime Laurier, alors qu'il était facile d'accorder une bonne position à un ami.

Il y a un autre fait à considérer. Le fonctionnarisme est une carrière. Tous les gens qui demandent une position ne sont pas toujours aptes à remplir celle qu'ils sollicitent. Il faut de plus travailler, se préparer à monter pour réussir dans cette carrière comme dans toute autre.

On entend souvent dire que ce sont ceux qui travaillent le moins qui sont les mieux traités. Il peut se faire que cette observation contienne parfois un semblant de vérité, mais dans le service civil, comme dans toute occupation, le mérite est toujours reconnu, tôt ou tard.

Cette préoccupation était sans doute à la base de la réforme en ce qui concerne les promotions, mais on est tellement exposé à passer outre pour accorder des faveurs à des gens qui les méritent réellement, malgré qu'ils n'aient pas de services précédents dans le fonctionnarisme.

Le gouvernement Mackenzie King a déjà commencé à faire certaines réformes jugées nécessaires pour l'expédition des affaires et il n'y a pas de doute qu'il y en aura d'autres avant longtemps.

Il faut que la commission du service civil ne garde que les fonctions qui lui conviennent et qu'elle élimine de sa juridiction toutes les obligations encombrantes qui ne font que retarder l'expédition des affaires au lieu de faciliter le bon fonctionnement du gouvernement.

Tout cela se fera avec le temps.

Meli-Melo

Elle se retracte

L'Action Catholique publie une rétractation complète de son article où elle prêtait à l'honorable M. Galipeault, ministre des travaux publics, des propos qu'il n'a jamais tenus à l'occasion du Congrès des Ouvriers Internationaux, à Montréal.

L'honorable M. Galipeault avait réclamé des dommages pour cette publication.

Qui est chef ?

L'honorable Arthur Meighen a proclamé, samedi, l'honorable Rodolphe Monty, chef conservateur fédéral de la province de Québec, lorsqu'il a déclaré que Québec, dirigé par M. Monty, sera ramené au bercail d'un Canada uni sous l'égide d'un gouvernement conservateur. Cette

déclaration a été faite par le chef de l'opposition à la Chambre des communes, à un pique-nique organisé par les conservateurs du comté de Carleton.

M. Arthur Sauvé a-t-il été consulté sur ce choix ?
Prière à la Minerve de nous le dire....

Les collèges classiques recevront le montant voté

A la dernière réunion du cabinet provincial, on a passé un arrêté ministériel autorisant le secrétaire provincial à payer la somme de \$250 000 aux collèges classiques catholiques et aux maisons d'éducation protestantes de notre province. Ces dernières ont obtenu la somme de \$40 000 qui sera remise à la section protestante du Conseil de l'instruction publique. Cette somme de \$250 000 a été votée au cours de la dernière session sur la proposition de l'honorable M. David, secrétaire de la province. L'honorable M. David, en proposant

ce don, avait insisté sur l'importance d'aider les maisons d'éducation, après avoir dépensé \$3,000,000 pour les universités. Ce don sera fait tous les ans aux maisons d'éducation qui ouvriront leurs portes. Dix-neuf collèges catholiques se trouvent à bénéficier de cet octroi.

L'histoire se répète

Dit le *Devoir*, (4 mars) :
" M. Sauvé a mené une lutte vaillante, à peu près tout seul, depuis cinq ou six ans. Or, que peut faire un homme, quel qu'il soit, contre toute la machine gouvernementale ?
Peu de chose en effet. Mais il fut un temps où M. Bourassa, avec de plus forts acolytes encore, n'en ont mené guère plus large à Québec.

Un libéral élu dans Sherbrooke

Le Dr Ludger Forest, candidat libéral dans une élection partielle, a été élu sans opposition dans le comté de Sherbrooke, le jeudi 7 septembre, pour la législature de Québec.

M. Arthur Sauvé et ses amis ont brillé par leur absence.

L'usage du vin augmente dans la province de Québec

L'un des principaux objets du contrôle des liqueurs par le gouvernement est de vulgariser l'usage des vins, des bons vins naturels parmi les populations, partant de faire diminuer la consommation de l'alcool et, ainsi, favoriser la véritable tempérance. Or, il appert qu'on approche de plus en plus de ce but fort louable.

En effet, d'après une déclaration faite, ces jours derniers, par le Dr M. Desaulniers, membre de la commission des liqueurs, spécialement proposé à la diffusion des vins, la commission des vins a doublé ses affaires en six mois, et la consommation des vins naturels, Porto et Sherry, a augmenté de 1,000 pour cent. Cette augmentation ne fera que s'accroître grâce à des magasins établis spécialement par la commission pour la vente des vins, à des prix relativement bas.

Ces magasins spéciaux des vins sont maintenant établis sur les bases les plus solides et sont des mieux assortis ; l'on peut se procurer là, nous dit-on, tous les vins depuis les plus modestes jusqu'à l'opulent Cordon Rouge, sans compter les Bordeaux et les Bourgognes, secs ou moussoux. Et tous ces vins sont à des prix modérés, à la portée de toutes les bourses.

Ainsi, grâce à tous ces avantages, la consommation des vins augmente-t-elle de jour en jour. Au reste, une petite enquête sommaire dans les magasins de la commission, à Montréal seulement, nous permet de faire cette constatation sans le secours des déclarations officielles des membres de la commission : dans tous ces magasins, l'on nous a répondu que maintenant l'on vendait plus de vins que de boissons à fort pourcentage d'alcool. On nous a même dit que des gens du peuple allaient maintenant chercher leur bouteille de vin pas cher pour recevoir des amis ou fêter un événement quelconque, tout, comme naguère, l'on s'en allait acheter une bouteille de whiskey. C'est donc que l'usage des vins se propage de la façon la plus encourageante.

Progrès de la colonisation

Le ministère de la colonisation de la province de Québec vient de publier un "Guide du Colon" des plus intéressants non seulement pour les colons eux-mêmes mais pour tous ceux qui s'intéressent au progrès et aux développements de notre province. On peut voir dans ce livre les premiers et magnifiques résultats de la campagne si active de colonisation entreprise, il y a quelques années, par l'honorable J.-E. Perrault, le dévoué ministre de cette branche de l'administration provinciale.

Nous pouvons lire dans cette brochure les détails sur les progrès de la colonisation dans la dernière décennie et dans les principaux centres de colonisation. On voit que l'Abitibi arrive en tête de ces régions avec 18 belles paroisses ; viennent ensuite successivement les régions de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, avec 12 paroisses ; le diocèse de Rimouski, 12 paroisses ; le sud-est de Québec, 10 paroisses ; le nord de Montréal, 9 paroisses ; le Témiscamingue, 3 paroisses.

Durant les deux dernières années seulement, c'est-à-dire de 1920 à 1921, il s'est fondé dans notre province 23 nouvelles paroisses ou missions et tout fait présager que l'augmentation sera encore plus considérable durant les prochains deux ans.

Le nouveau "Guide du Colon" donne une courte description des nouvelles paroisses de colonisation et tous les renseignements nécessaires aux colons. La brochure est abondamment illustrée et pourvue de cartes de chacune des régions de colonisation.

Pensées

L'homme sans patience est une lampe sans huile.

A. de Musset

Le découragement vient, comme l'ambition, de l'impatience du succès.

De Gasparin

Quand l'amour a parlé, tout se tait aussitôt.

Hippolyte Lucas

La femme est faite d'un rayon de soleil et d'un rayon d'électricité.

A. Houssaye

La session provinciale

s'ouvrira le 24 octobre

LA VOIRIE

Programme qui devra être sanctionné
La crise du charbon

A la réunion du cabinet tenue mercredi, il a été décidé que la prochaine session provinciale s'ouvrirait le 24 octobre.

Après la réunion, le premier ministre a fait la déclaration suivante :

" La convocation d'une session d'automne permettra au gouvernement d'adopter avant qu'il soit trop tard une mesure qui pourra remédier à la grave situation créée en cette province par le manque de charbon. Par exemple, Montréal a demandé au gouvernement de lui accorder l'autorité d'importer une quantité suffisante de charbon pour répondre à tous les besoins. Une telle autorisation ne peut être accordée que par la Législature. La crise houillère nécessite ainsi une session immédiate de la Législature.

" La session s'ouvrira plus tôt que d'ordinaire, mais cela s'est produit fréquemment dans le passé, et sous le régime conservateur et sous le régime libéral. De plus, notre législature contient un grand nombre de cultivateurs dont quelques-uns préfèrent assister à une session d'automne, alors que les travaux agricoles sont terminés, qu'à une session de printemps qui est sujette à les retenir trop longtemps.

" L'entretien des routes est le problème le plus urgent auquel l'administration ait à faire face. Si nous voulons empêcher la destruction de ces routes et conserver l'avantage des \$400,000,000 que le gouvernement a dépensés pour donner à la province le meilleur réseau de voies de communication du Dominion, d'importants travaux d'entretien doivent être exécutés immédiatement.

" Afin de diminuer les obligations financières des municipalités et aider en autant que possible à la classe agricole, le gouvernement a décidé de prendre entièrement à sa charge l'entretien des grandes routes qui relient les principaux centres entre eux. C'est la continuation de la politique de voirie qui a été l'un des principaux articles du programme du parti libéral.

" Mais le gouvernement ne peut agir en conformité avec cette décision sans l'approbation de la Législature. Il serait impossible d'organiser les travaux de voirie qui commenceront le printemps prochain si la session n'était tenue qu'en janvier comme d'ordinaire."

L'annonce de la session a causé une surprise aux députés.

Des ordres ont été donnés aux différents départements de préparer leurs rapports immédiatement.

La semaine de la prévention des incendies

Ce sera cette année celle du 2 au 2 octobre prochain

RECOMMANDATIONS

Nous perdons annuellement au Canada plus de 350 vies et environ \$45,000,000 par le feu. Pertes irrévocables ! Pertes qui arrêtent incontestablement la marche de la prospérité nationale. Pertes qui ont une lourde répercussion sur les épaules du contribuable canadien sous toutes formes de taxes. Et dire que les statistiques démontrent à l'évidence que 90 pour 100 environ de ces pertes eussent pu être évitées. Ce sont, en effet, la plupart du temps, une ignorance et une négligence coupables qui en sont les causes.

C'est pour mettre fin à ce désespérant état de choses que nous avons, depuis quelques années, une semaine consacrée à la prévention des incendies. Elle est fixée cette année dans les premiers jours d'octobre : du 2 au 9. C'est ce qui indique la proclamation du gouverneur général dont copie vient d'être envoyée aux secrétaires de toutes les municipalités.

Parmi les recommandations dont fait

mention la proclamation, nous relevons les suivantes : inspection des bâtiments et des maisons, des dépendances et des cours dans le but d'y faire disparaître les causes d'incendie ; instructions et exercices dans les écoles ; publicité, aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux portant sur la question, etc.

Le sanatorium de Sainte-Agathe

Le maire de Sainte-Agathe et le Dr Dazé protestent contre le rapport du Dr LeCavalier

Le Dr Dazé, de Sainte-Agathe, déclare que le rapport du Dr Daniel LeCavalier, au Congrès médical de Montréal, sur le sanatorium de Sainte-Agathe, est complètement erroné, dans le compte rendu publié par la *Patrie* de mercredi.

Les statistiques indiquent que nos cas de guérison de tuberculeux sont aussi nombreux que dans n'importe quel sanatorium. Sur 437 patients traités dans notre sanatorium durant une période de 30 jours ou plus de 1908 à 1916, on a pu retracer 394 cas comme suit : vivant et menant une vie active, 231 ou 52 p. c. ; encore malades, 74, soit 15 p. c. ; morts, 82 ou 21 p. c. ; ne pouvant être retracés, 43 ou 10 p. c.

Sainte-Agathe a été reconnu, en 1920, par la Commission d'inspection des sanatoria du Canada, comme l'endroit du Dominion (?) le plus favorable sous tous les rapports pour le traitement de la tuberculose. Contrairement au rapport du docteur LeCavalier, Sainte-Agathe ne souffre pas des vents de l'est.

Le Dr Richer n'a jamais regretté d'avoir fondé un sanatorium à Sainte-Agathe. Il a toujours recommandé Sainte-Agathe à ses clients.

LE MAIRE PROTESTE

Le maire de Sainte-Agathe, M. E.-D. Godon, parle ainsi de la déclaration du Dr LeCavalier :

" La population de la ville de Sainte-Agathe est indignée du rapport tout à fait erroné du Dr LeCavalier, paru dans la *Patrie*. Les statistiques montrent que les cas de guérison et améliorations de tuberculeux sont excellents dans le sanatorium, soit 52 à 56 pour cent. Il n'y a pas de vent de l'est ; les vents viennent de l'ouest. Le Dr Richer, mort ici, a toujours aimé et vanté Sainte-Agathe. De nombreux médecins distingués de Montréal et d'ailleurs, envoient leurs patients ici. De plus, Sainte-Agathe n'est pas un petit village, mais une ville d'eau prospère de 3,000 habitants en hiver et 5,000 en été. Sa superficie est de 4 milles carrés, avec nappes d'eau et parcs magnifiques. C'est le centre d'un pays de chasse et de pêche des plus riches. Les lacs sont poissonneux et nombreux autour de Sainte-Agathe. Les accommodations pour touristes sont excellentes. Il y a 265 automobiles, hôtels en constructions et la grande route régionale sera terminée le printemps prochain. Le Dr LeCavalier n'a probablement jamais vu Sainte-Agathe."

Le programme d'immigration d'Ottawa

Le principe de la politique d'immigration du gouvernement est d'augmenter le plus rapidement possible la population du Canada tout en n'augmentant pas le chiffre de ceux qui n'ont pas de travail dans les villes.

Afin d'obtenir ce résultat, le gouvernement a étudié plusieurs projets et le plus efficace ; celui qui sera mis en vigueur, sera d'aller chercher les cultivateurs dans leur pays d'origine.

De cette manière on sera certain du choix des immigrants.

Le gouvernement enverra probablement des commissaires spéciaux d'immigration du Canada qui feront un travail de coopération avec les agents actuellement en pays étrangers.

Rendus au Canada, le gouvernement verra à établir ces colons dans les meilleures conditions possibles, à les grouper, afin de pouvoir exercer sur eux une grande surveillance.

On fera venir également un grand nombre de jeunes gens, garçons et filles, de 13 à 19 ans, qui feront des domestiques, des aides pour les agriculteurs et qui pourront en peu de temps devenir de bons canadiens.

Une grande campagne de rapatriement sera faite chez les Canadiens établis aux Etats-Unis et cette partie du programme d'immigration du gouvernement intéresse particulièrement les Canadiens-français.

Les détails de cette campagne ne sont pas encore définis. Les grandes lignes seulement de la politique d'immigration ont été arrêtées, les autres renseignements devant être ratifiés par les ministres avant

d'être annoncés. Si le rapatriement réussit, c'est surtout la province de Québec qui en bénéficiera.

La collaboration des provinces sera demandée pour l'exécution de cet important programme.

La "Canadian Settlement Association", qui s'occupe principalement du placement du colon dans la zone des chemins de fer, travaillera de concert avec le gouvernement de même que la puissante compagnie de colonisation dont sir John Wilson, de Toronto, est l'un des directeurs.

Le gouvernement veut diriger une forte immigration d'agriculteurs vers le Canada, afin d'augmenter ses richesses naturelles, de diminuer sa dette et à cet effet il acceptera la coopération des organisations approuvant sa politique et toutes ses exigences, afin d'épargner à la classe ouvrière la concurrence d'ouvriers étrangers.

Le nouvel évêque de Mont-Laurier

M. l'abbé J.-L. Limoges, curé à Saint-Jovite, a été choisi par le souverain pontife comme successeur du regretté Mgr F.-X. Brunet sur le siège épiscopal de Mont-Laurier.

Le nouveau titulaire était administrateur du diocèse "sede vacante" depuis la mort du regretté Mgr Brunet, décédé à Montréal, le 7 janvier dernier.

Tout en remplissant ses fonctions d'administrateur, M. l'abbé Limoges avait gardé sa cure de Saint-Jovite.

Le nouvel évêque est né à Sainte-Scholastique, comté de Deux-Montagnes, le 1er novembre 1879, de Joseph Limoges, forgeron, et de Denise Dumouchel. Il fit ses études à Saint-Laurant et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Emard, le 20 décembre 1902.

Le nouveau prêtre était nommé vicaire à Alfred (Ontario), où il demeura deux ans. En 1904 il était vicaire à Masham-Mills, sur les bords de la Gatineau. Il fut nommé curé de Montceff en 1907, puis curé de Saint-Jovite.

Un des frères du nouvel évêque fut ordonné prêtre en 1905, à Ottawa, et est actuellement curé à Grenville, (Ont.).

Mgr Limoges, éminemment digne par ses qualités remarquables et sa grande distinction de la haute fonction épiscopale, vaudra bien nous permettre de lui offrir nos vœux de longue vie et nos plus respectueux hommages.

DES COLONS BELGES

Pour la province de Québec

La semaine dernière, nous disions que l'*Avenir Agricole*, de Louvain (Belgique) invitait les agriculteurs belges à se tourner vers la province de Québec, où ils retrouveront ce que leur patrie ne peut plus leur donner : un sol riche, habité par une population française et catholique, jouissant de toutes leurs libertés.

Le 27 août, l'*Avenir Agricole* revient sur ce sujet et annonce qu'il a reçu un bon nombre de lettres de cultivateurs qui ont l'intention de partir pour la province de Québec.

Le journal se charge de donner dans ses colonnes le plus de renseignements possible et assure les futurs colons que le meilleur accueil les attend.

Il dit comme le ministre de la colonisation est bien disposé envers eux.

De leur côté, nos agriculteurs ne pourraient trouver de meilleurs aides. Le Belge est travailleur, sobre et connaît la culture. L'*Avenir Agricole* croit, avec raison, que nos agriculteurs seraient heureux de prendre des Belges à leurs services et qu'ils seraient comme des amis de la maison, logés et nourris.

Après un stage plus ou moins prolongé, après s'être mis au courant de nos méthodes en agriculture, le colon belge pourra chercher ce qui lui convient dans notre province pour s'y établir.

Comme le fait justement remarquer l'*Avenir Agricole*, le Belge ne sera pas embarrassé pour trouver ce qui lui convient dans notre province. Il fait part à ses lecteurs qu'il y a des fermes à louer et des fermes à vendre à d'excellentes conditions.

Et pour renseigner complètement ceux qui voudraient émigrer, le journal belge donne le sage conseil suivant :

" Pour faire les frais et en attendant les rentrées d'argent, résultat de la vente de ses produits, le fermier devra naturellement disposer d'un surplus de capital suffisant qui pourra varier beaucoup selon le genre d'exploitation qu'il veut réaliser. A remarquer, ajoute le journal, que le bois provenant du défrichement se vend facilement sur place aux fabriques de pâte à papier, ce qui constitue déjà une ressource. Il est à souhaiter, pour notre province,

que ce mouvement d'immigration belge soit couronné de succès. Elle ne pourrait sûrement pas trouver de meilleurs colons.

Un nouveau rôle du ministère des postes

Méthode et coopération

Réunion des chefs de division et des fonctionnaires fédéraux — Série de conférences dont une avec les États-Unis.

Depuis l'avènement au pouvoir de l'administration actuelle, le ministre des postes, l'honorable Charles Murphy, a fait plusieurs réformes importantes dans son ministère. D'une manière générale, ces réformes ont été faites d'après les règlements suivis dans les établissements commerciaux importants qui ont plusieurs divisions et des succursales à l'extérieur, et cela a donné à M. Murphy l'occasion de mettre en pratique sa théorie favorite qu'il est de bonne politique de faire de bonnes affaires.

CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES

A partir du mois de février dernier, il y a eu pour la première fois dans l'histoire du ministère, des conférences ou réunions bi-mensuelles des chefs de toutes les divisions du ministère des postes. Le but de ces réunions, tel qu'expliqué dans une circulaire adressée aux chefs des divisions, était de promouvoir la coopération dans le ministère lui-même et de prendre les mesures nécessaires pour le parfait fonctionnement du service postal dans le Dominion. Ces réunions ne sont pas restreintes aux fonctionnaires des postes, mais ceux des autres ministères du gouvernement peuvent aussi y prendre part lorsque des questions qui les intéressent sont à l'étude.

Après chaque réunion, on prépare un résumé des décisions prises et des suggestions faites et ce résumé est immédiatement transmis au ministre des postes qui prend alors les décisions que lui-même ou le gouvernement jugent nécessaires ou recommandables.

UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE

Afin d'étendre les bénéfices de cette nouvelle politique au service extérieur, il a été décidé qu'il y aurait une conférence fédérale des fonctionnaires des districts postaux à Ottawa, le lundi 2 octobre prochain et les deux jours suivants. Les fonctionnaires qui ont été choisis pour prendre part à cette réunion fédérale ont été avisés de la date et du but de la réunion par une circulaire disant qu'il est nécessaire de tenir compte des conditions actuelles et d'adopter de bonnes méthodes d'affaires. Cette circulaire se lit en partie comme suit :

« Les événements des dernières années ont eu, d'une manière générale, un mauvais effet en ce qui concerne le service postal, et, comme les conditions actuelles ne sont plus les mêmes, il est nécessaire de modifier la politique et les méthodes suivies par le passé.

« Les conditions industrielles et économiques actuelles exigent que les règlements du ministère soient modifiés en conséquence. »

« Afin d'atteindre ce but et pour retirer tous les avantages que peut produire un franc échange d'opinions, le ministre des postes désire qu'une conférence ait lieu à Ottawa, à partir du lundi 2 octobre, et vous êtes prié d'y prendre part, pourvu que vous puissiez faire les arrangements nécessaires pour le bon fonctionnement du service des postes pendant votre absence.

« Les exigences du service ne permettent pas de réunir à la fois tous les fonctionnaires du ministère et il a, par conséquent, fallu faire un choix plus ou moins arbitraire pour la première série de conférences. Il a été fait non pas d'après l'expérience ou le grade des fonctionnaires ou pour d'autres raisons purement personnelles, mais afin que cette réunion représente autant que possible le service postal, tout en prenant les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service pendant la durée de la conférence.

« Si cette réunion est couronnée de succès, il y en aura d'autres et on choisira alors ceux qui y prendront part suivant les besoins du moment et les sujets à l'étude.

« Les buts principaux de la prochaine conférence seront :

« 1. Faciliter un échange d'idées de nature à améliorer le service et à en augmenter l'efficacité.

« 2. Améliorer l'esprit de corps et amener autant de coopération que possible entre les diverses divisions du service ;

« 3. Discuter des questions postales d'intérêt public ;

« 4. Avoir des opinions pratiques sur des questions qui seront plus tard discutées à une conférence entre des représentants des postes des États-Unis et du Canada. »

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

On remarquera que la conférence fédérale a l'intention de discuter des sujets qui seront compris dans l'Agenda et qui formeront la base de la conférence qui aura lieu entre les représentants des postes des États-Unis et du Canada et de laquelle il a été question dans le discours du Trône à l'ouverture de la dernière session du Parlement. La date de cette conférence et la ville où elle aura lieu ne seront fixées qu'après la réunion des représentants du Dominion. On espère que le public bénéficiera immédiatement de cette dernière réunion en ce qu'elle produira beaucoup de suggestions postales importantes et de réformes pratiques par un échange d'idées entre des fonctionnaires d'expérience venant de toutes les parties du Dominion. En tout cas, cette nouvelle expérience sera suivie avec beaucoup d'intérêt.

L'exposition de Sainte-Scholastique

C'est mardi prochain le 18, que s'ouvrira la quinzième exposition annuelle de Sainte-Scholastique, pour se continuer jusqu'au 22 et les informations que nous recevons du secrétaire, nous portent à croire qu'elle dépassera en importance, les expositions des années précédentes. On nous signale que le secrétaire a reçu des inscriptions non seulement de la province de Québec, mais aussi des provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'État du Vermont. C'est dire que la compétition sera grande et que les visiteurs auront occasion de voir une des plus belles expositions agricoles qu'il leur ait été offerte jusqu'à aujourd'hui.



L'arôme agréable du THÉ PRIMUS, sa saveur captivante et la belle couleur qu'il donne en infusion, en font un thé d'une supériorité incontestable.

NOIR OU VERT

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, MONTREAL

LE RETOUR À LA TERRE

Gaspé et Bonaventure

EMPARONS-NOUS DU SOL

Voici les paroisses nouvelles où il y a de la colonisation. — Paroisses et missions. — Comté de Bonaventure.

(Suite)

Saint-Jules — Bureau de poste "Grande Caspédia", comté de Bonaventure. — Cette paroisse comprend une partie des cantons de Maria et de New Richmond. Elle a été érigée civilement en 1901. L'église est bâtie sur le lot 10 du rang I du canton de Maria, sur la rive ouest de la rivière Grande-Caspédia. Le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs traverse cette paroisse, le nom de la station est Caspédia. La population est de 667 âmes.

Le canton de New Richmond est tout à fait favorable à la colonisation. Il se trouve des lots non vendus sur les rangs IV à VIII.

Saint-Louis-de-Gonzague. — Bureau de poste "Mission Saint-Louis", comté de Bonaventure. — La mission Saint-Louis qui est une desserte de Saint-Omer a été fondée vers 1900. Le village est bâti à l'est du canton de Nouvelle et la partie ouest du canton de Carleton. On y trouve une population de 150 âmes. Cette future paroisse est susceptible de grands développements. Les terres sont de bonne qualité dans la vallée de Carleton. Les colons peuvent s'établir sur les rangs V, VI et VII de ce canton. Il en est de même à l'ouest des rangs I à V du canton de Nouvelle.

COMTÉ DE GASPÉ

Anse-au-Griffon. — (Saint-Joseph), comté de Gaspé. — La paroisse de l'Anse-au-Griffon, comprend la plus grande partie du canton de Cap-des-Rosiers. Le village est construit dans la partie nord-ouest du canton, sur les bords de la mer. La population est de 959 âmes. C'est un excellent poste pour la pêche de la morue. Les terres du canton de Cap-des-Rosiers sont de bonne qualité, mais, comme sur le reste de la côte, l'on s'occupe de la pêche. Il y a, cependant, de la colonisation à faire sur les rangs I et II, sud et est, de ce canton.

Percé — Canton, comté de Gaspé. — Le canton de Percé comprend déjà deux florissantes paroisses. Percé et l'Anse-du-Cap, établies sur la Baie-des-Chaleurs. Mais, dans l'arrière partie de ces paroisses, il y a une étendue considérable de terre à peu près non colonisée, où il y aurait place pour une belle paroisse, qui prendrait aussi quelques lots dans la partie est du canton de Malbaie.

Le chemin de fer, pour contourner les montagnes de Percé, pénètre dans les terres sur une distance d'environ 5 milles, en suivant le cours de la branche est de la rivière de l'Anse-à-Beaufils, et celui du Portage. Un magnifique chemin de colonisation, le chemin Lemieux, pour lequel le gouvernement de Québec a déjà dépensé plus de \$4.000, suit le parcours de la voie ferrée ; il se rendra d'abord au coin du Banc, puis partira du point le plus rapproché du canton de Malbaie, passera entre les rangs III et IV pour se rendre ensuite à Douglastown.

Les rangs III, IV et V de Percé sont à la disposition des colons sérieux qui voudraient s'y fixer. Vraiment il ne se trouve pas d'endroit plus favorable à la colonisation, à la culture et à l'écoulement de produits agricoles et autres.

Rivière-au-Renard (Saint-Martin), comté de Gaspé. — Cette paroisse est comprise dans les limites de la municipalité des cantons de Fox et Sydenham-Nord, organisée en 1855. La paroisse a été érigée canoniquement le 22 mars 1860. Le village est construit au nord du canton de Fox, à l'embouchure de la Rivière-au-Renard. La population est de 2.060 âmes.

Les cantons de Fox et de Sydenham-Nord sont montagneux et rocheux. Un certain nombre de lots sont cependant propres à la culture. Les habitants sont surtout occupés à la pêche.

Sainte-Marjorie, comté de Gaspé. — La paroisse de Sainte-Marjorie est comprise dans les limites de la municipalité de Gaspé-Baie Nord et de Sydenham-Sud, érigée en 1845. Mais la paroisse ne fut fondée que vers 1876.

Elle fut desservie par le curé de Gaspé jusqu'en 1905, date de l'arrivée d'un curé résident ; l'érection canonique fut faite le 15 août 1914. Le village est bâti au fond de la Baie de Gaspé, dans la partie sud-est du canton de Sydenham-Sud, à 8 milles de Gaspé terminus, au chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs.

Il y a de la colonisation à faire sur les rangs I et II du canton Sydenham-sud, et sur les rangs II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI et XIII du canton de Baie-de-Gaspé-nord. Le sol de ce canton est de bonne qualité surtout du côté de la rivière.

Sainte-Marie-Madeleine. — Bureau de poste "Rivière Madeleine", comté de Gaspé. — La paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de la Rivière Madeleine a été érigée civilement le 24 mars 1915. Un curé y réside depuis 1912. La paroisse comprend une partie de la seigneurie de la Madeleine et du canton de Taschereau. Le village est construit non loin de la mer et de l'embouchure de la rivière Madeleine, sur laquelle se trouve un puissant pouvoir hydraulique.

Le pays est un peu montagneux, mais il y a de la colonisation à faire sur les bords de la rivière Madeleine, qui traverse la seigneurie ainsi que sur les rangs I, II, A et B du canton de Taschereau.

Saint-Omer, comté de Bonaventure. — C'est une paroisse assez récente puisque l'érection civile n'a été proclamée que le 30 janvier 1903. Elle comprend une partie des cantons de Carleton et de Nouvelle. L'église est construite sur le lot 6 du rang I du canton de Carleton. La population actuelle est de 712 âmes.

Dans la partie nord de cette paroisse, se trouve un bon nombre de lots non vendus dans les cantons de Carleton et de Nouvelle.

MISSIONNAIRE ET COLONISATEUR

Les colons de cette région pourront s'adresser à l'abbé G. David, Jean, missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Rimouski. Adresse : Evêché de Rimouski.

Pour plus amples informations on peut se procurer des brochures sur la colonisation, on est prié de s'adresser au ministère de la colonisation à Québec, ou à M. J.-E. Robert, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal.

ARNAUD DE VAL-JOLI

L'électrification des chemins de fer

Quelques précisions sur le mode de réalisation de cette réforme en France

(Service de la Rente, fait par Versailles-Viduaire-Boulais-limitee)

Le ministre des travaux publics de France, M. Le Trocquer, faisait récemment à M. Stéphane Lauzanne, du *Matin*, touchant l'électrification des chemins de fer français, de très intéressantes déclarations parmi lesquelles nous lisons :

« Trois réseaux — ceux du Midi, de l'Orléans, du P.-L.-M. — procèdent déjà à l'électrification de leurs voies ferrées. Le Midi, grâce aux chutes d'eau des Pyrénées, sera sans doute le premier prêt. On va déjà aujourd'hui, par voie électrique de Lourdes à Pierrefitte, de Tarbes à Bagnères-de-Bigorre, de Perpignan à Villefranche ; on ira, avant deux ans, de Toulouse à Oax et de Montreuil à Luchon. En 1926, toute la région de Pau, Biarritz, Bordeaux, Tarbes, Agen sera électrifiée. L'Orléans marche, lui aussi, à pas rapides : avant quatre ans il aura équipé la ligne Paris-Vierzon-Brive, avec embranchement Limoges-Montluçon-Gannat-Brive-Tulle-Clermont-Ferrand. Quant au P.-L.-M., il est très favorisé sous le rapport des chutes d'eau ; l'aménagement du Rhône constituera une source féconde de force motrice et fournira avec les cours d'eau des Alpes et du Massif Central, les 1.100 millions de kilowatts-heure nécessaires à l'électrification du réseau.

« Aussi le P.-L.-M. a-t-il élaboré un plan de transformation du mode de traction portant sur 2.293 kilomètres, soit 23% de la totalité du réseau. Le réseau équipera d'abord, dans un délai de quatre ans, comme ligne d'expérience, la ligne de Culois à Modane. Il envisage ensuite l'électrification de la ligne en construction de Nîmes à Coni, en vue d'y utiliser la traction électrique dès son ouverture, comme les Italiens le feront eux-mêmes sur la section Breil à Coni. Puis viendront certaines lignes à trafic intense : Lyon-Marseille-Vintimille, Lyon-Geneve, Lyon-Grenoble, ainsi que l'électrification de la banlieue de Paris.

« Si rien ne vient se mettre en travers de notre effort, dans vingt ans d'ici, tous les chemins de fer français au-dessous de la Loire marcheront à l'électricité. Sur plus de la moi-

Deux de la même famille sont rétablis par le Tanlac

Un des résultats remarquables du Tanlac, c'est qu'il arrive très souvent que gâché à lui plusieurs personnes de la même famille sont remises sur pied. Des milliers de cas de ce genre ont été mis en dossiers. C'est pourquoi le Tanlac est aujourd'hui le médicament de famille par excellence dans d'innombrables foyers du Canada, des États-Unis, du Mexique et de Cuba. M. Emile Faucher, 498, rue Plessis, à Montréal, s'exprime comme suit :

« Dès que ma femme se fut rendu compte de la façon dont le Tanlac me remettait sur pied, elle se mit à en prendre aussi. Maintenant nous nous portons tous les deux à merveille. La dyspepsie me tenait si bien que je n'étais plus m'en débarrasser.

« Maintenant je suis admirablement bien et je ne saurais me porter mieux. Ma femme souffrait de maux d'estomac, du foie et de constipation. Parfois ses pauvres mains devenaient engourdis et toutes froides et effluient affreusement. Mais elle ne s'est jamais mieux portée que maintenant.

Il n'y a pas une seule partie de l'organisme qui ne bénéficie de l'action bienfaisante du Tanlac. En permettant à l'estomac et aux autres organes essentiels de remplir leurs fonctions normalement, l'organisme tout entier est alimenté, purifié et tonifié. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même dans la première bonne pharmacie venue.

tié du territoire national, le long de nos rails, on ne verra plus s'élever un panache de fumée, et nous économiserons, bon an mal an, 3 millions de tonnes de houille. Ce sera la plus grande transformation qu'aura vue la génération de la guerre.

On le voit, c'est surtout la raison d'économie qu'invoque M. Le Trocquer à l'appui du projet d'électrification. Il est bon d'attirer l'attention d'un pays comme le nôtre, qui pourrait, par un emploi intelligent de son énergie électrique, se soustraire à la tyrannie des marchands de charbon américains.

A LOUER

— La propriété "Oasis" occupée actuellement par M. Sinai Lamarre.

Prière de s'adresser immédiatement à M. Lamarre qui a aussi à vendre quelques meubles, des poêles, etc.

— A VENDRE : Une armoire et un sofa. Très bas prix. S'adresser à L'AVENIR DU NORD



McCormick's Jersey Cream Sodas

McCormick's Jersey Cream Biscuits

32

Ce qui cause les gaz dans l'estomac

Ils sont causés par des matières acides qui fermentent dans les intestins. Ces matières devraient être chassées de l'organisme. Elles peuvent l'être par un mélange d'écorce de nerprun, de glycérine, etc., tel que l'Adierka. L'Adierka agit sur les intestins, chassant les substances délétères qui empoisonnent l'estomac. EXCELLENT contre les gaz et la constipation chronique. Préserve de l'appendicite. Les impuretés dont il débarrasse l'organisme sont surprenantes. Geo A. Langlois.

MESDAMES :

Vous trouverez à Saint-Jérôme, chez E.-L. Auger, tout ce qu'il y a de plus chic et de la dernière nouveauté en Robes, Costumes et Manteaux pour l'automne et l'hiver. Le choix est comparable aux grands magasins de Montréal. Nos Manteaux et Costumes garnis de fourrures sont de toute beauté. Venez voir, vous êtes cordialement invitées.

E.-L. AUGER.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER, Inc. 129 West 24th Street, New York, U. S. A.

La plus forte Vente en Amérique

parce que le Thé

"SALADA"

Contente les goûts les plus difficiles.

Qualité - Economie - Pureté - Saveur

Sont toujours assurées.



rapidement obtenues par l'emploi du

GENTIN

(LE BON TONIQUE)

Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles et délicates.

Le Gentin, purement végétal, est originaire des Montagnes Rocheuses où les Sauvages Sioux l'employaient pour COMBATTRE LA MOLLESSE DES CHAIRS—SE DONNER DE LA RESISTANCE. En vente partout \$1.00 la bouteille

LA COMPAGNIE GENTIN, LIMITEE, 482, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL.

Demandez ces Marques de Qualité

DUNCAN'S ROYAL PALACE SCOTCH WHISKY

HILLS & UNDERWOOD LONDON DRY GIN

Mandats de Voyageurs
Boîtes de Noël et
Caisse de Noël
Change domestique
et étranger.

Conseils Pratiques

Ramassez les sous, les dollars
prendront soin d'eux-mêmes.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursale de St-Jérôme, A. C. HÉBERT, Gérant.
Autre succursale à St-Hippolyte

PROCHAIN MARIAGE

Le 3 octobre prochain, le Dr Charles Smith, de Montréal, fils du Dr G. Smith, de L'Orignal, épousera Mlle Louise Lynch, fille de M. W. Lynch, de Montréal.

Le Cercle des Fermières de Sainte-Thérèse

Le Cercle des Fermières de Sainte-Thérèse aura son exposition annuelle, à l'hôtel de ville de Sainte-Thérèse, dimanche prochain.

Train-Ecole et Exposition 1922

Ce train qui a été organisé par le ministère de l'Agriculture de Québec et la compagnie du Pacifique Canadien avec la coopération du ministère fédéral de l'Agriculture sera à

Sainte-Scholastique,	22	septembre
Sainte-Thérèse,	23	"
Saint-Jérôme,	25	"
Sainte-Agathe,	26	"
Labelle,	27	"
Nominique,	28	"
Mont-Laurier,	29	"
Terrebonne,	16	octobre

NOUVELLES

— DE —

Saint-Jérôme

C'est avec regret que nous avons à annoncer la mort de M. Gédéon Gauthier, décédé subitement, lundi dernier, à l'âge de 68 ans.

M. Gédéon Gauthier était un enfant de Saint-Jérôme et appartenait à l'une de nos plus anciennes et plus respectables familles.

Depuis quelques jours, il travaillait avec ardeur à embellir le terrain de sa famille au cimetière. C'est même en revenant de ce travail qu'il est mort subitement dans l'avenue du cimetière, lundi dernier.

Ses funérailles ont eu lieu hier et ce brave citoyen repose maintenant dans le terrain qu'il ornait avec tant de sollicitude, il n'y a que quelques jours.

M. Gédéon Gauthier laisse un frère, Gilbert, et deux sœurs, Mmes Valentine et Clémentine. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

De tous les objets qui ont été tirés au sort à l'exposition du cercle des Fermières, le 24 août, un seul n'a pas été réclamé, c'est le magnifique centre gracieusement offert par Mme J. B. Rolland et qui a été gagné par le No 671. La personne possédant ce billet est priée de se présenter chez M. Chs Lorrain, 157 rue Saint-Georges.

M. J. D. Fournel nous annonce la bonne nouvelle qu'il recevra, d'ici la fin de septembre, un char, peut-être deux, de charbon "chestnut" anthracite de Pensylvanie qu'il pourra vendre à \$14.50 la tonne livrée à domicile. M. Fournel nous laisse espérer qu'il recevra aussi avant l'hiver du charbon "stove" et "egg".

Il recevra très prochainement du charbon mou "three-quarters lumps" dont on peut parfaitement se servir pour chauffer les fournaies à eau chaude.

La mauvaise temps a gravement compromis le succès de l'exposition de la Société d'Agriculture du comté de Terrebonne, mardi dernier.

Toutefois, plusieurs animaux furent exhibés et de nombreux visiteurs se rendirent sur le terrain. Il est à présumer que l'exposition aurait été un immense succès s'il eût fait beau.

Dimanche prochain sera le jour de la fête du calvaire qui réunira, chaque année, des milliers de personnes à notre cimetière.

Une grand-messe sera chantée à l'autel du calvaire, à 10 heures. Le sermon sera prononcé par un prédicateur étranger. Après la messe, on fera le chemin de la croix aux stations du cimetière.

Allons prier en foule pour nos chers morts.

M. Joseph Grignon, notaire, était ici, lundi dernier.

M. Fernand Rinfret, directeur du Canada et député de Saint-Jacques (Montréal), était l'hôte de M. Jules-Edouard Prevost, dimanche dernier.

MM. J. Labelle, maire de la ville de Terrebonne; D. Gauthier, notaire, de Sainte-Anne des Plaines; A.-L. Beaupré, notaire, M. Valiquette, de Terrebonne, étaient ici, mercredi.

Le conseil municipal du comté de Terrebonne a eu sa session trimestrielle, mercredi.

Tous les maires étaient présents et ont siégé sous la présidence du préfet, M. J. B. Limoges, de Sainte-Anne des Plaines.

Mercredi après midi, le feu a pris dans une grande cave de goudron, chez M. Pierre Simard, où l'on est à construire un hangar. L'épaisse fumée noire fit croire d'abord à un terrible incendie. Nos pompiers se rendirent sur place. Heureusement ce feu fut vite éteint.

Les enfants de nos écoles sont en retraite, cette semaine. C'est M. le curé Brosseau qui prêcha cette retraite.

BALLE AU CAMP

Dimanche dernier, le "Jérôme" a défait le "Tétreuil" par 13 à 0.

Dimanche prochain, une fête aura lieu entre le "Jérôme" et le "Saint-Laurent".

"Le Jérôme", après avoir été défait, le 3 septembre, se croit en mesure de prendre une éclatante revanche; il fera donc tous ses efforts pour triompher.

Lundi dernier, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, M. l'abbé Lussier a béni le mariage de Mlle Marie-Emilie Corbeil, fille de M. Calixte Corbeil, avec M. René Lauzon, fils de feu M. Cyrille Lauzon.

M. Corbeil étant malade, n'a pu assister au mariage. La mariée avait comme témoin son frère, M. Hervé Corbeil. M. Joseph Lauzon était le témoin de son frère.

Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par l'orchestre Deschambault et le chœur des Enfants de Marie. Après le mariage, un goûter fut servi chez Mme Vve Cyrille Lauzon. Quelques heures plus tard, l'heureux couple partit pour voyage. A son retour, un souper fut servi chez M. Calixte Corbeil.

Un four lent ne gâtera pas
votre cuisson si vous employez

EGG-O
Baking Powder

(LEVURE EN POUDRE)

DEMANDEZ-LA À VOTRE ÉPICIER

Le cercle F.-land a recommencé ses assemblées régulières, lundi dernier. Les élections ont donné le résultat suivant :

M. le curé Brosseau, président d'honneur; MM. Léopold Charbonneau, président; Roméo Labelle, vice-président; Rodrigue Beauchamp, secrétaire; Pierre Thibault, trésorier.

M. l'abbé Yon, vicaire, a été nommé aumônier du cercle.

CHEZ FRANÇOIS. — Réparations de violons, archets et divers instruments de musique. — Musique en feuille. — Cordes pour violons, mandoline, banjo, guitare, etc. à prix réduits.

Vieux instruments échangés pour des neufs. Prix spécial pour les communautés. Commandes de la campagne remplies attention et promptement.

A LOUER OU A VENDRE. — Beau cottage de 14 pièces. A louer deux jolis logements de sept pièces, un haut et un bas. S'adresser à 261 rue ST-GEORGES.

A VENDRE. — Un piano droit, grand format, à vendre à sacrifice. Cause: mortalité. S'adresser au No 49 RUE LABELLE, Saint-Jérôme.

Le lundi 11 du courant, ont eu lieu à Saint-Jérôme, les funérailles de Mlle Jeanne Vézina, fille de feu Polycarpe Vézina, autrefois de notre ville, décédée à Montréal, le 7 septembre.

Le deuil était conduit par les frères de la défunte: Philippe, notaire, à Saint-Bruno-de-Guigues; Paul, Jean, Félix, inspecteur de la banque d'Hochelaga et autrefois gérant à Saint-Jérôme; ses sœurs: Mmes Simonne et Aline Vézina; son oncle, M. Delphis Vézina, et M. Léopold Lefort.

Nos condoléances à la famille.

Mort de M. S. Monette

A la dernière minute, nous apprenons avec regret la mort de M. Siméon Monette survenue ce matin.

M. Monette n'était malade que depuis hier. C'est un des citoyens les plus marquants de Saint-Jérôme qui disparaît avec lui.

Nous n'avons que le temps d'adresser nos vives condoléances à sa famille.

LOGEMENT A LOUER, système à eau chaude, possession immédiate, 162 rue Saint-Georges. S'adresser à M. Geo. A. Langlois, pharmacien, coin du marché.

SILOS A VENDRE—50 à 100 TONNES.—

Economisez la commission en achetant à un manufacturier. PAPINEAUVILLE MILLER CO. LTD., Papineauville, P. Q.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, mariages, décès, etc.?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue.

MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

A VENDRE. — Une propriété avec grand magasin en briques, située rue Saint-Georges, en face du marché.

S'adresser à M. J. E. PREVOST, Saint-Jérôme.

Le parfum le plus en vogue est le nouveau parfum GRIZEZ MOI, 35 cts l'échantillon. Demandez le sachet donné gratis à la pharmacie Langlois.

BRYANT BROTHERS

LIMITED

Membres du Montreal Mining Exchange

84, rue Saint-François-Xavier, Montreal

Quartiers généraux pour les valeurs minières

Cote quotidienne, Liste sur demande.

Etablie en 1899

MESSIEURS :

Vous trouverez toujours chez E.-L. Auger, un grand choix pour vos habits et pardessus d'automne et d'hiver à des prix très bas.

Aussi habillements et pardessus faits sur mesure dans l'espace de huit jours.

Votre visite est sollicitée.

A VENDRE. — Un terrain de 135 par 130 pieds, avec maison et autres dépendances aussi un bon tombereau, un attelage de travail et une vache à lait, le tout pour \$900. S'adresser à B. GERMAIN, Saint-Antoine.

La Pharmacie Langlois est transportée au coin du marché. Pour faire connaître ce nouveau local, d'ici au 1er septembre, nous donnerons double timbre de prime pour tout achat au comptant.

A VENDRE. — Un bureau-armoire, muni de tiroirs. Une fournaise de moyenne grandeur. Prix très bas. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

A l'occasion de l'ouverture des classes qui se fera bientôt, on trouvera à la librairie Lepage un assortiment complet de fourniture de classes.

Demandez le nouveau parfum "Mon Caprice", parfum doux et persistant, en vente à la Librairie Lepage, successeur de J.-E. Prevost, l'échantillon, 35 cts.

PIPES PIPES. — Un choix considérable de pipes, fume-cigarettes, cigares, etc., vient d'arriver à la librairie Lepage, successeur de la librairie Prevost, 4 rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme. Téléphone 193.

MONTRES ET BIJOUX. — Un choix sans rival. Montres, bijoux, réveils, horloges de fantaisie. LIBRAIRIE J.-M. LEPAGE, 4 rue Sainte-Julie.

TERRAINS A VENDRE. — Magnifiques terrains à vendre dans le haut de la ville, sur la rue Saint-Georges.

S'adresser à Mme U. LEPAGE, 355 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Trois nouveaux parfums en vente à la Librairie J.-M. Lepage, (successeur de J.-E. Prevost) "Un air embaumé" de Rigaud, parfum doux et très persistant, échantillon 50 cts. "Ce que femme veut", échantillon 50 cts. "Mon caprice", échantillon 35 cts.

A VENDRE UN SOFA. S'adresser à L'AVENIR DU NORD.

Ces Chers Bébés—

Les maladies de la peau leur causent bien des souffrances. Presque toutes sont évitées par des lavages fréquents avec le Savon

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé Le Meilleur pour Vous

ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL

ARGENT.

La Caisse de Dépôts à Primes paye 6 p.c. d'intérêt à ses déposants (3 p.c. tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une prime de 4 p.c. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses actions privilégiées. Renseignements fournis à demande. Ecrivez ou venez à 23, rue Saint-Jacques, Montréal.

FONDATEURS, 2919: Honorable A. Turgeon, L. A. Lavallée, Frs. C. Laberge, Chs. Duquette et autres.

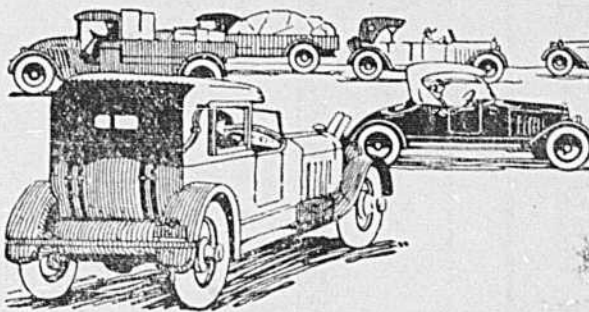
ADMINISTRATION: — Honorable A. Turgeon, président; L. H. Taché, gérant; L. C. Gement, secrétaire-trésorier.

Une qualité spéciale
pour votre auto

Une des cinq marques d'huiles à moteur "Imperial Polarine" convient exactement à votre voiture. Faites-en usage régulièrement et vous retirerez de votre auto le meilleur service qu'elle puisse vous rendre et avec le moins de frais possibles pour la lubrification. Consultez le tableau pour vous assurer quelle est LA QUALITÉ D'HUILE QUE VOUS DEVRIEZ EMPLOYER.

IMPERIAL OIL LIMITED

Fabricants et distributeurs des huiles à moteur "Imperial Polarine" et distributeurs, au Canada, des huiles "Gargoyle" "Mobiloil"



Ste-Anne des Plaines

Le départ de M. l'abbé Joseph-E. Coursol, qui était curé de notre paroisse depuis quinze ans, a donné lieu à une manifestation de sympathie comme il ne s'en voit guère.

Le zèle, la charité, le dévouement de ce pasteur ont trouvé dans le cœur des fidèles brebis de son troupeau une réponse digne de lui. De l'affection des paroissiens pour leur curé, personne ne peut douter après avoir vu les regrets unanimes qui ont accompagné son départ.

Au nom de tous, M. le maire J. B. Limoges lui a adressé touchante et offert à M. le curé Coursol une superbe automobile MacLaughlin, don de ses paroissiens.

En remerciant ceux qu'il allait quitter dans quelques jours, M. Coursol ne put retenir ses larmes et son émotion lui permettait à peine de parler; il parvint à se maîtriser et put adresser ses remerciements et faire ses adieux d'une manière si touchante, si sincère que les auditeurs ne purent retenir leurs larmes.

Nous souhaitons tous au prêtre distingué qui nous quitte de longs et heureux jours à la cure de Saint-Jean d'Iberville.

J. R.

\$1,000 données gratis

Une annonce d'un grand intérêt vient d'être faite par la Brasserie Frontenac, Limitée, qui, pour obtenir des suggestions originales et non professionnelles aptes à être employées pour annoncer la Frontenac Export Ale, fera un concours pour lequel \$1,000 en prix seront donnés.

Le premier prix est de \$500; 24 autres varient de \$150 à \$50. Le concours est distingué par l'absence de toute restriction, tous étant invités à y prendre part et à soumettre autant de suggestions qu'ils le désireront.

Le concours durera jusqu'au 30 novembre et les noms des gagnants seront publiés le 16 décembre et les prix seront adjugés immédiatement après.

Les juges de ce concours sont: M. H. A. Robert, gérant de publicité de la Presse.

M. Eugène Tarte, vice-président et gérant de publicité de la Patrie.

M. R.-B. Gay, gérant de publicité du Standard.

M. Henri Goy Vaillant, gérant de publicité de Dupuis Frères Limitée.

M. P.-H. Devenish, gérant de publicité du Herald.

Les détails complets ont été donnés dans l'annonce de la Brasserie Frontenac qui a été publiée, la semaine dernière, dans notre journal.

PACIFIQUE CANADIEN

De MONTREAL arrive à SAINT-JEROME

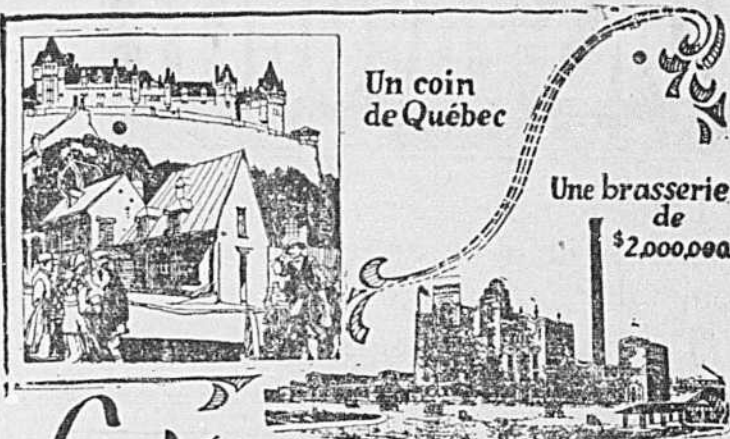
pour Labelle, exc. dimanche	8.52 a. m.
Mt-Laurier, exc. le dimanche	3.49 p. m.
Saint-Jérôme, sam et dim	11.45 p. m.
do, exc. sam et dim	6.50 p. m.
Labelle, dim. seulement	9.40 a. m.
Sainte-Agathe, dimanche	8.52 a. m.
Shawbridge	5.40 p. m.
Labelle, samedi seulement	1.41 p. m.
Shawbridge, samedi seul	2.05 p. m.

Pour MONTREAL Départ de SAINT JEROME

De Saint-Jérôme, exc. dim.	5.15 a. m.
De Labelle, exc. dimanche	7.22 a. m.
De Labelle, exc. le dimanche	5.00 p. m.
De Shawbridge, sam. seul.	6.49 p. m.
De Sainte-Agathe, dimanche	7.20 a. m.
De Ste-Agathe, dimanche seul.	5.40 p. m.
De Ste-Agathe, dimanche	6.37 p. m.
De Shawbridge, dimanche seul.	8.05 p. m.

FAITES LES PONDRE
TOUT L'HIVER—
C'EST SIMPLE!

Pour avoir plus d'œufs, pour assurer une bonne saison à vos volailles pendant l'hiver—employez le INTERNATIONAL POULTRY TONIC. Le fameux producteur d'œufs. Positivement il fait pondre les poules. Il excite leur appétit, il leur donne des forces et il les préserve des maladies. Indications complètes en français. Commandes au fournisseur de l'International dans votre ville ou écrivez à INTERNATIONAL STOCK FOOD CO., LIMITED Toronto.



Le Monde a les yeux sur Québec.

La prohibition aux Etats-Unis présente un très sérieux problème économique tout à fait distinct de la sérieuse perte financière tant pour le commerce que pour le gouvernement, laquelle se chiffre à des millions de dollars.

Bien que mise en vigueur tout d'abord à cause des liqueurs fortes telles que le whiskey, etc., la prohibition nécessite la suppression de l'industrie du brassage, quelques-unes des brasseries étant considérées comme les plus belles et les plus coûteuses au monde. Des brasseries dont le coût total se chiffrait à des millions furent sacrifiées à une infime proportion de leur coût initial.

Comme exemple, à un échant tenu récemment à Saint-Louis, la Brasserie Lemps, considérée généralement comme une des plus modernes au monde et qui représentait un placement de \$7,000,000, fut vendue \$688,000 et il était entendu que la direction était épuisée d'obtenir ce montant.

Mais une chose beaucoup plus importante est le bouleversement général des conditions économiques et l'effet direct de la cessation de l'industrie du brassage sur les classes ouvrières.

La plupart des brasseries étaient entourées de banlieues prospères où les magasins étaient à prime et les maisons en grande demande. Des milliers d'hommes habiles et industrieux gagnaient leur vie et vivaient dans la paix et le contentement, étant propriétaires de leurs demeures et en état de former le plus haut type de citoyen.

Aujourd'hui ces industries aux Etats-Unis sont silencieuses. Les centres affluents de la banlieue sont déserts, les maisons vides, les maisons inoccupées. Des milliers d'ouvriers ont été jetés sur le pavé, se sont fait enlever les maisons qu'ils avaient pu acquérir pendant qu'ils travaillaient, et il en est résulté une agitation générale qui, au dire de plus d'un, a

grandement contribué à l'instabilité présente et à la diffusion du bockévisme.

Et quel a été l'effet direct de la suppression des brasseries? Au lieu de consommer des breuvages doux et salubres comme la bière, on boit des liqueurs fortes. Le whiskey—nom désignant des boissons apparentées au poison—est maintenant le breuvage populaire. Il a aboli la prohibition. Partout les contrebandiers prospèrent, et ceux qui ont de l'argent peuvent encore avoir leur boisson, tandis que l'effet de la prohibition se fait surtout sentir sur la classe ouvrière.

Quelle différence avec la province de Québec? Elle est aujourd'hui le centre des brasseries de l'Amérique du Nord. L'industrie est florissante pour le bien du pays en général. La prospérité règne et nulle part ailleurs peut-on poursuivre avec plus d'avantages des entreprises paisibles.

L'industrie représente un placement gigantesque, donnant de l'emploi à des milliers. La Frontenac Breweries, Limited, seule représente un placement de plus de \$2,000,000. Toutes les inventions modernes de ce continent et des vieux pays ont été incorporées dans sa construction. Tous les progrès de la science ont été mis à profit. Son produit, la Frontenac Export Ale, est à la fois une boisson saine et désaltérante.

Cette bière est expédiée dans toutes les parties du monde, car elle est la préférée de tous. Cette énorme demande a permis de donner de l'emploi à un grand nombre d'employés, ce qui ajoute beaucoup à la vie industrielle de la province et a aussi sa répercussion sur l'industrie des brasseries.

L'ivrognerie est plutôt inconnue dans la province, la sobriété est à l'honneur et l'esprit d'entreprise en est sa principale caractéristique. La province de Québec par la sagesse de ces lois fait l'admiration du monde entier.

ANNONCEMENT

THE RED STAR REFINERIES LIMITED

(Suite)

Qu'est-ce que le "Super-Gas?"

Le SUPER-GAS est le combustible merveilleux du monde de l'automobile. C'est le combustible le plus économique pour moteurs. Chaque propriétaire d'automobile veut employer le SUPER-GAS de préférence à la gazoline ordinaire. Et ceux qui achètent des actions des raffineries produisant le SUPER-GAS feront de beaux profits.

La Découverte de "Super-Gas."

Le SUPER-GAS est la découverte de A. G. Ramage, Ph.D., un gradué des Universités d'Edimbourg, d'Heidelberg et de Zurich. L'ingénieur Ramage avait reçu son entraînement préliminaire en plein cœur de l'industrie du pétrole en Écosse. Il est aussi l'inventeur bien connu du rouge vermillon permanent. Il est maintenant le Directeur en chimie du Syndicat des Recherches Chimiques de Détroit, le berceau de l'industrie du moteur.

La Différence Entre le "Super-Gas" et la Gazoline.

Ce fut pendant la guerre que l'ingénieur Ramage commença ses expériences d'où résulta la découverte du SUPER-GAS. Ceci fut fait à la requête du gouvernement Américain qui avait besoin d'un meilleur carburant que la gazoline ordinaire pour l'aviation. La gazoline commerciale est obtenue en distillant le pétrole naturel, et ensuite en cassant (ou en éraillant) le lourd résidu des huiles de pétrole sous l'action d'une pression et d'une chaleur intenses; ce résidu est alors mélangé avec d'autres liquides hydrocarbonés. Le SUPER-GAS s'obtient en faisant passer du pétrole vaporisé et pulvérisé en certaines proportions à environ 1,000 degrés Fahrenheit dessus un oxyde ferreux. Le résultat de l'action chimique est qu'une solution saturée de carbone et d'hydrogène est pratiquement obtenue dans le SUPER-GAS.

Pourquoi Chaque Propriétaire d'Automobile Achètera le "Super-Gas."

Le SUPER-GAS est distinctement un nouveau produit commercial. Il est plus léger que la gazoline ordinaire. Possède beaucoup plus d'unités carburantes au gallon; se vaporise plus rapidement et explose instantanément même par les temps les plus froids. C'est un composé défini de constante uniformité, pas un mélange comme dans la gazoline ordinaire qui est sujette aux variations en qualité et en constance. Le SUPER-GAS contient comparativement peu de carbone libre et ne dépose pratiquement pas de carbone ou de substances communes. Il explose complètement et instantanément. Il ne cause pas d'explosion secondaire qui cause les "tappements". En raison de sa plus grande volatilité et de son plus grand contenu d'unités carburantes au gallon, aussi en raison de sa plus grande saturation d'hydrogène, le SUPER-GAS allume instantanément, et par conséquent agit plus vite.

Pourquoi Vous Devriez Placer de l'Argent dans ces Actions.

C'EST LE CARBURANT IDEAL POUR LES CLIMATS FROIDS. Et ce qui est également important, c'est un fait prouvé que le SUPER-GAS, bien que vendu au même prix que la gazoline ordinaire, donne de 10 à 25% de plus grand mileage au gallon.

Capital de la Compagnie

THE RED STAR REFINERIES LIMITED se sont assurés les droits Canadiens pour la production du SUPER-GAS par le procédé Ramage d'hydrogénation, et construisent actuellement leur première raffinerie dans l'Etat de Montréal où le SUPER-GAS sera manufacturé. Avec un produit et un procédé de valeurs prouvées et la demande énorme à travers tout le Canada pour de la gazoline, et particulièrement pour un carburant pour moteur d'une qualité telle que celle de SUPER-GAS, The Red Star Refineries Limited sont en droit d'attendre qu'elles produiront des profits au moins égaux à ceux de n'importe quelle autre compagnie de Raffinerie du Canada.

Répartition Financière

Le capital de la Red Star Refineries, Limited est fixé à \$2,000,000 Actions Préférées 8%.

Raffineries Red Star, Limited.

3,000,000 Actions Communes.

Place Phillips, Montréal, Canada.

Pour financer la Raffinerie de Montréal, la compagnie offre à la souscription publique, du stock d'actions restant en possession de la trésorerie.

Tel. Uptown 6126.

\$500,000 des actions préférées 8% ci-dessus.

Valeurs en vente par The Red Star Sales Company, Limited.

\$300,000 des actions préférées Classe B.

Adresse

\$200,000 des actions communes.

Nom

Ce stock est offert par unité se composant de 2 Actions Préférées 8%.

COOKS FAVORITE

La Poudre à Pâtisserie de qualité supérieure et d'efficacité éprouvée. Demandez notre livre de recettes.

J.-J. DUFFY :: MONTRÉAL

S. G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME

BONS DE LA VICTOIRE DU DOMINION DU CANADA

VENANT À ÉCHÉANCE LE 1ER DÉCEMBRE, 1922

LA BANQUE DE MONTREAL agissant au nom du Ministre des Finances, est prête à effectuer sans frais, l'échange des bons ci-haut mentionnés pour

Des bons 5 1/2% 5 ans échéant le 1er novembre, 1927

ou

Des bons 5 1/2% 10 ans échéant le 1er novembre, 1932

DES DÉTAILS COMPLETS seront fournis sur demande par toute succursale de la Banque de Montréal au Canada.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5 1/2 pour cent d'intérêt

Emis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5 1/2 pour cent, payable semestriellement:

- (a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.
- (b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

VIN "ELIXIR TONIQUE"

DE J.-EMERY CODERRE, M.D.



LES VÉRITABLES PRÉPARATIONS DU DR CODERRE PORTENT SA PHOTOGRAPHIE, COMME CI-HAUT, ET SA SIGNATURE, AVEC CI-CONTRE, EN CARACTÈRES INDIENS.

A L'IODURE DE QUININE IODURÉE

FORMULE: Traitement élémentaire de matière médicale et guide pratique des Soeurs de Charité de l'Asile de la Providence.

DOSE: - UN VERRE À VIN, AVANT OU APRÈS LES REPAS.

MANUFACTURÉ PAR LA

COMPAGNIE MÉDICALE DU DR CODERRE, MONTRÉAL.

Les anémiques, les personnes qui souffrent de maladies de la peau, de dartres, de boutons dans la figure, de démangeaisons, de débilité générale et d'appauvrissement du sang, trouvent dans ce médicament toutes les qualités curatives que les médecins dont les signatures suivent en réclament.

Attestation irrécusable de médecins célèbres, anciens professeurs d'Université bien connus à Montréal par leur science, en faveur de l'Elixir Tonique du Docteur Coderre.

Nous soussignés, médecins, après avoir pris communication de la composition de "l'Elixir Tonique" du docteur Coderre, tel que ci-dessus, certifions que ce Tonique est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement de maladies qui réclament l'emploi combiné des agents toniques altérants.

- | | | |
|------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| HECTOR PELLETIER, M.D. | THOS. D'ODET D'ORSONNENS, M.D. | J. G. BIBAUD, M.D. |
| ALEX. GERMAIN, M.D. | J. P. ROTTOT, M.D. | D. W. ARCHAMBAULT, M.D. |
| J. A. ROY, M.D. | A. T. BROSEAU, M.D. | O. RAYMOND, M.D. |
| E. H. TRUDEL, M.D. | P. A. C. MUNRO, M.D. | A. P. DELVECCHIO, M.D. |
| L. B. DUROCHER, M.D. | P. BEAUBIEN, M.D. | |

En vente chez tous les marchands des villes et des campagnes.

COMPAGNIE MEDICALE DU DR CODERRE, 482, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

THEO. DAOUST

L.J.T. DECARY

ARCHITECTES

EVALUATIONS

SVR PROPRIETES ET FEUX

61 RUE ST. JACQUES - MAIN 5191

MONTREAL

A VENDRE — Maison à vendre, avec terrain de 60 pieds de largeur par 104 de profondeur, située rue Sainte Thérèse, faisant face à la rivière du Nord, à 5 minutes de la Dominion Rubber Co. et à 10 minutes de l'église. S'adresser à M. Honorat Lepage.

Cachets du Dr Fred Demers

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

Charles Larin

Peintre - Décorateur

Entrepreneur général

Téléphone St. Louis 2291

166, rue Christophe-Colomb, MONTREAL

OBLIGATIONS

Municipales et Scolaires

A 5-10 ET 15 ANS

ACHETÉES ET VENDUES

Nous faisons l'évaluation des Obligations 6R 115 sur réception d'une liste mentionnant l'emprunteur, l'échéance et l'intérêt.

L. G. BEAUBIEN & CIE

Limitée

Banquiers en Obligations

50 Notre-Dame Ouest, Montréal



Soulage promptement et sans danger le CATARRHE de la VESSIE et ses suites.

Les Capsules MIDY portent le nom de leur fabricant.

Se méfier des contrefaçons. En vente dans toutes les pharmacies des États-Unis et de l'Étranger.

Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin SAINT-JEROME

LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances

61 rue Labelle,

Porte voisine de M. Ovide Lauzon

Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Placements de tout repos

Obligations Municipales, Scolaires, Industrielles Gouvernementales.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Liste des prix adressée sur demande.

ARMAND PARENT

EDIFICE PARENT, SAINT-JEROME, Qué

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances

et Automobiles Dodge Bros.

157, rue Saint-Georges

SAINT-JEROME, P. Q.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire

Tél. Bell No. 224

DR A.-E. LeCAVALIER

MALADIES GÉNÉRALES

Spécialité: Maladies de femmes et accouchements

134 Rue St-Georges SAINT-JEROME

RAOUL PREVOST

INGÉNIEUR CIVIL

S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage.

S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou

374, rue Christophe Colomb Montréal